



Bruxelles, mercredi 25 mars 2020

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

**COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
ORDRE DU JOUR DU COLLÈGE RÉUNI
DU JEUDI 26 MARS 2020**

-
- A 1 Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 19 mars 2020.
(COCOM-RV-0.6962)
- A 2 Communication à l'Assemblée Réunie de la Commission communautaire commune des décisions du Collège Réuni du 19 mars 2020
(COCOM-RV-0.6963)

NOUVEAUX POINTS

- A 3 Reconversion de lits MRPA en lits MRS ou court séjour
(COCOM-AM-EV-48.6959)
- A 4 Projet d'arrêté du Collège réuni fixant les cadres linguistiques des Services du Collège réuni de la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale et projet d'arrêté du Collège réuni déterminant, en ce qui concerne les Services du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale, les grades qui constituent un même degré de la hiérarchie
(COCOM-BC-SG-14.6961)
- B- 5 Crise sanitaire Covid -19 - projet d'arrêté du Collège réuni visant assurer le fonctionnement des Centres publics d'action sociale durant la période de la crise sanitaire covid-19
(COCOM-AM-EV-49.6965)

- B- 6 Mesures compensatoires pour les secteurs bruxellois dits du « non-marchand » relevant des collèges de la Commission communautaire française et de la Commission communautaire commune, et création d'un fond d'urgence permettant de subvenir aux besoins extraordinaires des opérateurs, en conséquence de la crise du COVID-19.
(COCOM-AM-EV-49.6966)

Le Secrétaire,

Eric MERCENIER